

Visite de Sophie JOISSAINS dans nos quartiers, mercredi 8 novembre 2023-

Organisée à la demande du CIQ PB, la visite de ce jour a pour but de faire découvrir à Mme le Maire les quartiers du Pigonnet, de la Beauvalle, de l'avenue du Club Hippique, afin de mettre en lumière les points à améliorer dans ce vaste secteur, et de nous apporter des éclaircissements aux nombreuses questions que nous nous posons.

On ne pourra que regretter l'absence de Sophie Joissains, (Soucis de Santé, agenda trop chargé) ? Des personnels techniques des services municipaux concernés réaliseront la visite sur le terrain (Eric Chevalier, Christophe Chenu, Thomas Delangle, Yves Lucciardi, pour n'en citer que quelques uns).

Le CIQ PB est représenté par Emmanuel Acquaviva, René Clerc, Marie-Thérèse Brillet et Philippe Hugues.

On déplorera également l'annulation de la réunion initialement prévue en fin du circuit, qui devait nous permettre de définir, autour d'une table, les points à améliorer, et d'obtenir les informations que nous attendions. En conséquence, nous avons été contraints d'évoquer l'ensemble de ces points en cours de visite.

Le départ est donné à 14h45 depuis le parking à proximité de la salle des Floralies.

Nous empruntons la rue du Docteur Cartotto et faisons remarquer la qualité de la réfection de la première partie de cet axe, effectuée dans le courant de l'année

Nous poursuivons sur la rue ; au-delà de la résidence « le Magellan », constat du stationnement gênant sur la droite et l'étroitesse de la chaussée disponible restante, ne permettant pas la fluidité du trafic (à double sens) et sur l'absence de couloir protégé pour les piétons. Eric Chevalier évoque un aménagement futur de cette partie de la rue, avec une question : inverser le sens de circulation, mais quel sens privilégier ?, ou maintenir les deux sens en interdisant le stationnement (il a été demandé au CIQ de donner une préférence quant au sens de circulation). Il a été relevé le problème de collecte des containers voir pour essayer de les déplacer .

Rond point coté du pont de l'Arc : nous faisons remarquer l'importance de ne pas positionner le parking covoiturage sur l'emplacement de la bretelle 30b (préservation des pins, et éviter la surcharge de véhicules sur ce giratoire). Mr Chenu nous indique qu'il n'y a pas de terrain disponible, nous faisons référence à la parcelle qui se situe derrière l'hotel b&b propriété de la Mairie, pas de réponse.

Rond point de la 4^{ème} région aérienne : trop de panneaux publicitaires, image dégradée d'une entrée de ville et réduction de la visibilité aux intersections. Nous soulevons le problème de la giration des bus sur ce rond-point, Mr Chenu nous confirme que la giration des bus a été prise en compte dans ce giratoire.

Avenue Pierre Brossolette : abondance des panneaux publicitaires, souvent installés trop près des intersections et à proximité des passages piétons (visibilité réduite), Monsieur Chenu nous indique que le nombre de panneaux publicitaires n'a pas augmenté sur la ville ; il va faire contrôler. Nous avons fait remarquer que nous les voyons fleurir dans notre quartier).

Nous avons ensuite mis en évidence la vitesse excessive sur Pierre Brossolette et avons demandé s'il est prévu la création d'une piste cyclable sur cet axe.

Monsieur Chenaud nous indique qu'un réaménagement de l'avenue de l'Avenue Brossolette est prévu (réduction de la largeur des voies afin de réduire la vitesse excessive et pour créer des pistes cyclable. Entre le Rond point de la 4^{ème} région aérienne et l'avenue du Pignonnet le stationnement sera supprimé afin de récupérer de la largeur pour réaliser ces aménagements.

Suite à une remarque de René, souhaitant le création de 2 places pour les bus de la ligne 50 (Aix Marseille) afin de ne pas entraver la circulation automobile, il nous a été répondu que cela ne se fera pas, car une partie des bus Aix Marseille partira du parking Krypton, l'autre partie empruntera l'autoroute directement depuis la gare routière principale (plus d'arrêt N°50 sur Brossolette).

Boulevard Jean Giono : nous avons fait remarquer un regard d'eaux pluviales, ouvert représentant un danger pour les piétons. La remise en état sera réalisée vendredi 10 Novembre.

Chaussée dégradée sur l'avenue Jean Giono : Nous avons fait remarquer l'état de la chaussée et des trottoirs (affaissements et bosses). Nous avons demandé des nouvelles au sujet de la décision de justice concernant les malfaçons dues à la réalisation du réseau de chauffage urbain. Mr Chenaud nous indique qu'il n'y a plus d'affaissement !!.

Nous avons fait remarquer également les problèmes relatifs aux pins : dégradation du revêtement de l'avenue, arbres penchés, heurtés par les véhicules hauts (bus et/ou poids lourds), éclairage public souvent masqué par ces arbres.

Inscrit au budget 2024 si voté pour réaliser un projet mais il va falloir se positionner sur les Pins : préservation ?? ou pas ?? avec un remplacement par d'autres essences.....

Le revêtement particulièrement détérioré (giratoire Schuler /Giono) et d'autres endroits sera peut être repris mais aucune certitude n'a été avancée pour ces travaux.

Rue Eugène Debazac : nous avons fait constater qu'il n'y a pas de trottoir sur la partie sud de cet axe au débouché sur Jean Giono. Les piétons se déplacent sur la chaussée en toute insécurité !!! Debazac ,Calendal et avenue Saint Michel du Pignonnet sont des raccourcis très fréquentés par les véhicules et a vitesse excessives aux heures de pointes dans un sens et le soir dans l'autre ,nous avons fait remarquer que vue l'abondance de constructions on ne peut s'attendre qu'à une flambés du trafic sur ces voies qui ne sont pas conçues pour recevoir un tels trafic et en toute sécurité .

Des arrêtés ont été posés pour interdire le quartier du Pignonnet aux véhicules de plus 3T500, mise en place d'une zone 20 ,création de chicane avec du stationnement ,mise en place de changement de circulation partie basse de Rolland Garros,Guynemer,sens unique sur la partie de Debazac à partir du giratoire Guynemer ,Avenue Saint Michel du Pignonnet jusqu'à l'avenue du Pignonnet sens montant Sud/ nord .

Rue Louis Coirard : nous avons fait remarquer la fin du stationnement gênant à l'intersection Savary/Coirard suite à nos nombreuses demandes. Le problème est réglé. Sur la partie haute ce cette avenue, nous avons demandé le réaménagement et la réfection de la voirie après les travaux de construction en cours d'achèvement.

Les nouveaux logements sur l'avenue Coirard entraineront un accroissement du trafic automobile dans le quartier du Pignonnet déjà confronté quotidiennement aux problèmes de circulation.

Intersection Coirard / Petit Barthélémy : un panneau de limitation de vitesse à 30km/h est masqué par la végétation. Nous demandons l'égagement de la végétation : la ville nous répond qu'elle dépense 600 000 € par an pour cette seule fonction d'égagement.

Chemin des Floralies : à proximité de l'église évangélique, nous signalons une rétention d'eau de pluie devant le portail, lié à un problème d'évacuation, (voir s'il existe un avaloir) et la présence de nombreux encombrants souvent entreposés et rendant les lieux insalubres (solution : déplacer les conteneurs à ordures).

Carrefour Petit Barthélémy / Figuière : en dépit de nombreuses demandes de changement du sens de circulation au droit de la résidence la Figuière, aucune avancée sur ce point. Réponse de Mr Chenaud nous n'avons pas l'accord de la résidence de la Figuière

Rue des Alpillles : face à la pharmacie, un recul de quelques mètres des feux tricolores faciliterait le passage des camions de livraisons pour les chantiers de construction, arrivant de Jean Giono et remontant vers l'avenue du Pignonnet (doute de la Mairie sur cet problème).

Avenue du Club Hippique : Un important projet de requalification de cette avenue a été annoncé en cours d'année : création d'un couloir de bus dans le sens la Pioline / Aix, construction d'un parking face au centre commercial l'Ensoleillée, création d'une piste cyclable. La ville nous confirme que des études sont en cours, mais aucune date n'est avancée à ce jour. La métropole, en charge de ces réalisations est en attente de fonds nécessaires.

Chemin Roger Martin : nous faisons remarquer les terrains en friche à droite en montant, rappelant les risques d'incendies sur ces parcelles non entretenues. Les services municipaux ne peuvent intervenir sur des parcelles privées, l'entretien incombant aux seuls propriétaires (ils vont essayer de joindre les propriétaires) demande de contrôler le bon fonctionnement de la borne à incendies .

Echangeur A8 / A51 : nous avons la confirmation que des études sont toujours d'actualité sur la réalisation de cet ouvrage important qui nous touchera sur le plan nuisances sonores, et pollution atmosphérique. Nous avons fait part de notre volonté d'organiser une réunion avec Madame le Maire et les 3 CIQ.

Carrefour Roger Martin /avenue du Club Hippique : la durée du feu vert (environ 5 secondes) ne permet pas l'écoulement de suffisamment de véhicules souhaitant rejoindre l'avenue du Club Hippique.

Carrefour Georges Noël : une voie récemment ouverte pour le passage des bus, depuis la ZUP et débouchant au rond-point Georges Noël, n'a pas été prévue pour le trafic des voitures se rendant vers la Pioline ; celle-ci est réservée exclusivement pour les transports en commun (refus de la DRIR).

Anciens bureaux EDF : un nouveau développement de cette zone est à l'étude, et prévoit la construction de bureaux, commerces et logements .La ville se réserve des terrains qui permettront par la suite la création d'une voie verte réservée aux mobilités douces (depuis la déchetterie jusqu'au restaurant à proximité des garages Audi, Volkswagen de la Pioline).

Desserte de la future zone de la Constance vers le sud : deux voies existent à ce jour : l'ancienne route, sous le pont de chemin de fer sera dédiée aux transports en commun ; la rue Maurice Aicardi désenclavera la Constance vers le sud et débouchera sur le rond-point Georges Noël.

Chemin des Cavaliers : la problématique du feu vert trop court, signalé pour le chemin Roger Martin, se reproduit à l'identique sur le chemin des cavaliers. Cette voie étroite génère un engorgement des voitures aux heures de pointe, le double sens de circulation étant impossible. Une solution, peu onéreuse consisterai à l'élargissement du chemin sur 15 à 20 mètres sur un terrain acquis par la ville ; cet aménagement permettrait le croisement des véhicules.

Nous avons fait part également des difficultés de croisement de deux véhicules sur l'ensemble du chemin des cavaliers, que l'on pourrait améliorer par la création de 2 ou 3 emplacements pris sur les terrains à proximité (ancien canal désaffecté)

Nous avons demandé le remplacement du ralentisseur (dégradé) situé au regard de l'EHPAD Léopold Cartoux.

Aménagement des berges de l'Arc : le sujet a été brièvement évoqué lors du circuit ; il existe bien une volonté politique de création d'une voie verte, ouverte au public, mais aucune précision ne nous a été communiquée.

Création de parkings : la municipalité est bien consciente du manque de place de parking dans nos quartiers, tel que l'on a pu le constater sur l'ensemble du circuit. Outre le parking de l'Ensoleillée, Eric Chevalier nous informe qu'un deuxième parc autos est envisagé et doit voir le jour sur les terrains Barrida, à proximité de la D9.

Feux tricolore Club Hippique/ Giono face à Carrefour city : nous avons demandé de mettre une programmation car seul trois véhicules arrivent à tourner à droite direction Giono Schuler ,Monsieur Chenaud va regarder la problématique .